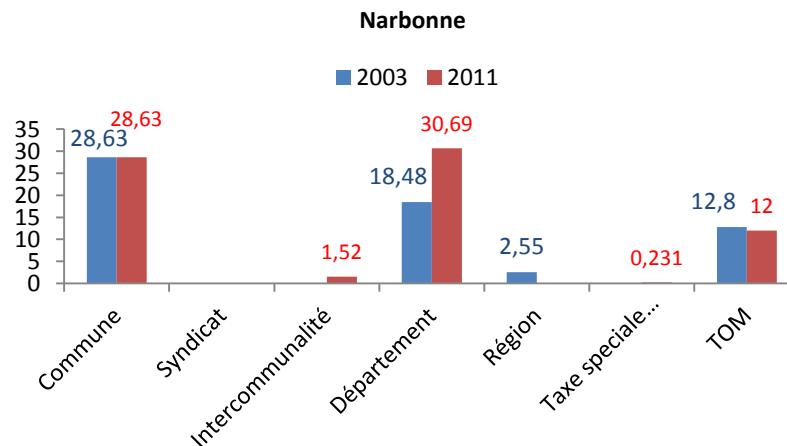
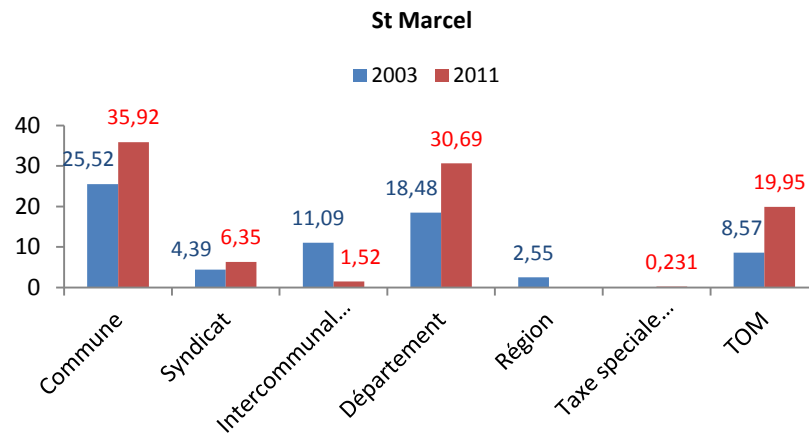
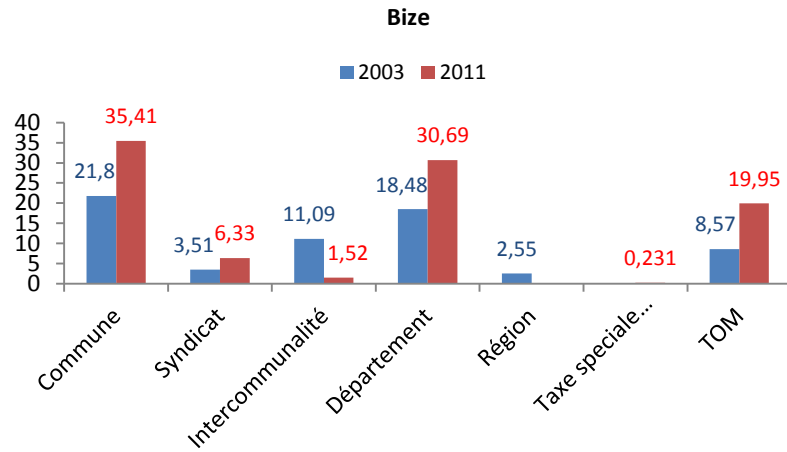


# Comparatif taxes foncières



Pour les deux exemples ci -contre de l'ancienne CDD :

En ce qui concerne la % de la commune depuis 2003 nous dirons que ça suit sa progression , idem pour les syndicats, En 2009 et 2010 il n'y a plus eu de taxe intercommunale, celle-ci réapparaît à partir de 2011 GN oblige.

La TOM ne progresse pas elle galoppe!

Pour la commune du GN ci après , depuis 2003 et à ce jour : pas d'augmentation de la part communale, pas de syndicat et la taxe intercommunale est appliquée au même taux depuis 2009, jusqu'à cette date RIEN 0%! De plus en 2011 la TOM est en baisse : = 12%. Devinez qui compense?

En 9 ans, par rapport à ces taux, les sommes que vous avez payées , hors frais de gestion, ont été majorées de :

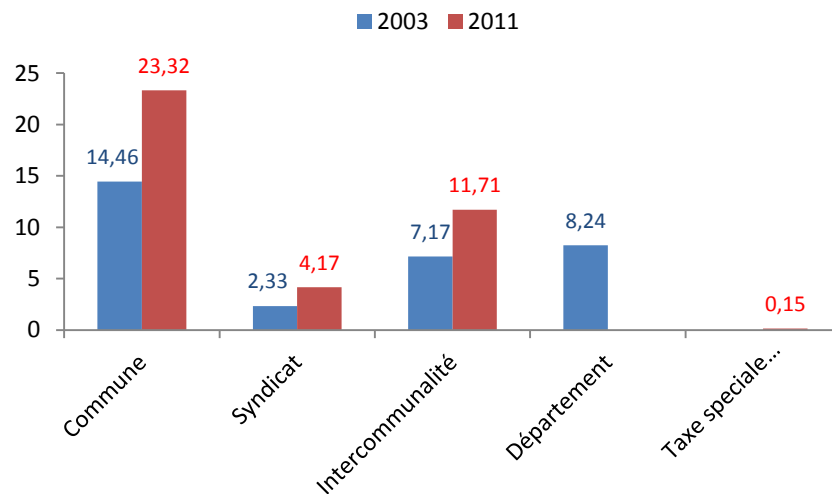
Bize + 64,2%

St Marcel + 84%

Narbonne + 35%

A Bize, par exemple, nous n'avons pas grand chose du point de vue nouvelles technologies comme l'ADSL, la TNT....., les services.... c'est ce qu'on appelle un besoin secondaire. Mais nous avons beaucoup de ce qu'on appelle "zones d'ombre" . Dans ces zones l'avantage c'est qu' il y a de la guarrigue et de l'herbe.....et nous avons donc de quoi "brouter " ! ce qui nous permet, en fait, de produire du très bon lait, lequel est très apprécié des investisseurs de la ville, et nos petits investisseurs de la campagne savent très bien le vendre! Et oui on ne peut pas tout avoir! Allez ..... continuez à brouter , produisez du lait, mais c...z moins, le ramassage des "crottes" coute cher..... et ce n'est pas recyclable dans les endroits développés!

### Taxe d'habitation Bize Minervois - comratatif 2003-2011



En 2009 : suppression de la taxe intercommunale, et apparition de la taxe spéciale équipement.  
2011 : suppression de la taxe départementale, La taxe syndicats de communes, toujours maintenue depuis 2003, passe de 2,33% à 4,17%. La taxe intercommunale, même si "suspendue" pendant deux ans passe de de 7,17% à 11,71%. En 2011 même, si la taxe départementale a été supprimée, les montants payés, sans frais, ont pris depuis 2003 + 40,57%. On peut appeler cela avec une petite variante : "déhabiller saint André pour habiller saint Jacques" ..... mais essayez de deviner qui c'est qui va se retrouver à poil dans ce jeu là?